

**AVIS PUBLIC  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-00  
RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS**

**AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES  
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-00**

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 11 avril 2023, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le projet de règlement 2017-00 « Règlement relatif aux usages conditionnels ».

Ce projet de règlement sur les usages conditionnels vise à permettre, à certaines conditions, qu'un usage soit implanté ou exercé dans une zone déterminée par le règlement de zonage. Sous réserve du respect d'objectifs et de critères prévus dans le règlement, tout nouvel usage, ou remplacement d'usage doit être évalué par le comité consultatif d'urbanisme et approuvé par résolution du conseil. Il vise donc à favoriser une utilisation optimale de la valeur des terrains, encourager une mixité d'usages pour créer des milieux de vie stimulants, ainsi que de prévoir des aménagements particuliers pour s'assurer de l'intégration optimale pour tous du nouvel usage.

2. La zone concernée par le projet de règlement est l'ensemble du territoire de la ville de Sainte-Catherine.
3. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Une assemblée publique de consultation sera tenue par le conseil le **25 avril 2023 à 19 h30** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 5465 boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine.
5. Le projet de règlement peut être consulté aux Services juridiques et greffe, sis au 5465 boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h ou en consultant le site internet de la Ville, dans la section *Avis publics*.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service de l'aménagement du territoire et du développement économique, au numéro (450) 632-0590 poste 5130.

Donné à Sainte-Catherine, ce 18 avril 2023



Audrey-Maude Parisien, notaire  
Greffière et directrice des Services juridiques